KIT RAMPE EMY AVEC ELECTRONIQUE EXTERNE 37548







IDENTIFICATION : GT-1158-RAM Indice C
CODE : 37597-00
15/10/2026
FRANÇAIS

SOMMAIRE

1. AVANT-PROPOS 3
2. INTRODUCTION 5
2.1. OBJECTIF DE LA DOCUMENTATION 5
2.2. DESCRIPTION TECHNIQUE 5
3. COMPOSITION 6
4. IMPLANTATION DES MODULES ET CHEMINEMENT DES FAISCEAUX* 7
5. RAMPE EMY 1.2m 8
6. BOITIER DE COMMANDES HANDY 9
7. FONCTIONNEMENT DU BOITIER DE COMMANDE 11
8. BOITIER DE PUISSANCE CCS 486 SPA 11
8.1. CARACTERISTIQUES 11
8.2. IDENTIFICATION DES CONNECTEURS 12
8.3. INSTALLATION METHODE N°1 : BANDE DOUBLE-FACES 13
8.4. INSTALLATION METHODE N°2 : PAR VISSAGE 14
9. SCHEMAS DE CABLAGE 14
9.1. RESAU CAN 14
9.2. IMENTATION 15
9.3. CONNEXION DE LA RAMPE 15
9.3.1. APERÇU GENERAL 15
9.3.2. BROCHES CONNECTEUR DE TOIT ET COULEURS DE FILS 15
9.3.3. CONNEXION HAUT-PARLEUR RAMPE EMY 16
9.3.4. CONNEXIONS FEUX BLEUS ET DES PROJECTEURS GAUCHE & DROITE 17
9.3.1. CONNEXIONS FEUX DE BALISAGE ET D'ALERTE 18
9.3.2. CONNEXION FEUX DE PENETRATION 18
9.3.3. ALIMENTATIONS RADIO ET AUXILIAIRES 19

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

1. AVANT-PROPOS

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits STANDBY-FRANCE ont été élaborés en tenant compte des normes et des règlementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années. Cependant, STANDBY-FRANCE décline toute responsabilité en cas de :

- Non-respect des informations fournies par la documentation du produit.
- Utilisation non conforme du produit.
- Installation et mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés.
- Modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant.
- Modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE.
- Utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.



Ne jamais regarder fixement les feux.



Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définie par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la règlementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de mise-en- œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

2. INTRODUCTION

2.1. OBJECTIF DE LA DOCUMENTATION

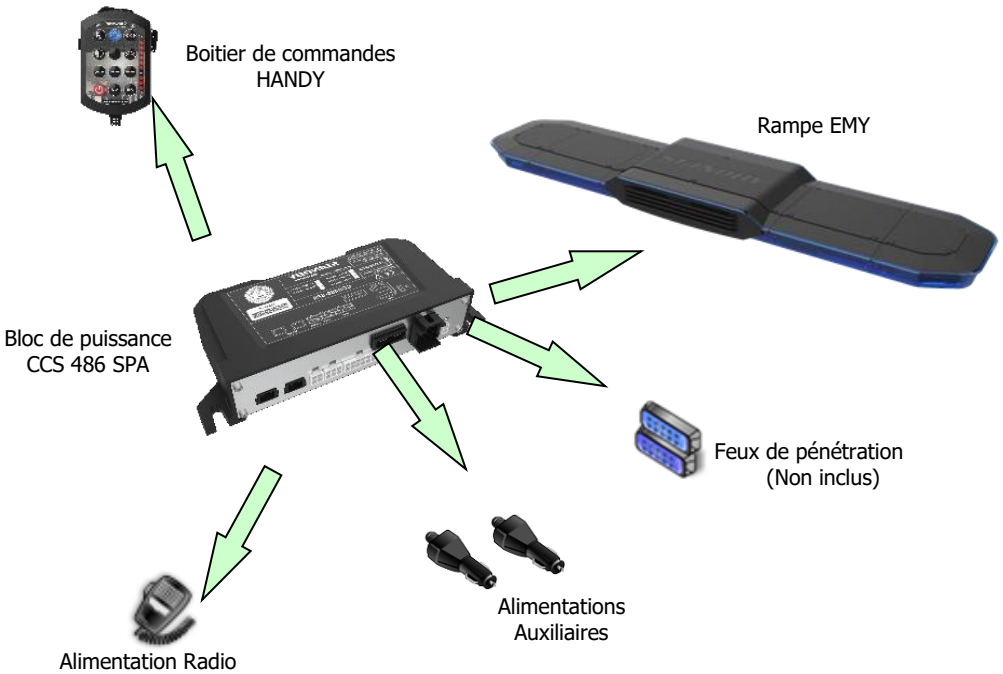
L'objectif de la documentation technique est de fournir un **guide clair et complet** pour l'installation des rampes de signalisation et de leurs accessoires. Cette documentation a pour but de garantir une installation **correcte et sécurisée** de l'équipement sur les véhicules d'intervention. Plus spécifiquement, la documentation vise à :

- **Guider l'installateur** à travers toutes les étapes nécessaires à la mise en place de l'équipement, en détaillant les procédures et les précautions à prendre.
- Fournir **toutes les informations techniques** indispensables à la mise en œuvre et au fonctionnement correct de la rampe, de ses options et de ses accessoires.
- Permettre une installation conforme aux normes et réglementations en vigueur.
- **Informer** sur les responsabilités de l'installateur et de l'exploitant, en soulignant l'importance de respecter les consignes de sécurité et d'utiliser l'équipement conformément à sa destination.
- **Faciliter la compréhension du fonctionnement** de l'équipement et de ses différentes options.
- Assurer la **maintenance** curative et préventive des équipements, ainsi que le contrôle régulier des dispositifs de sécurité.
- **Fournir un support technique** en cas de besoin, en incluant les coordonnées du service client.

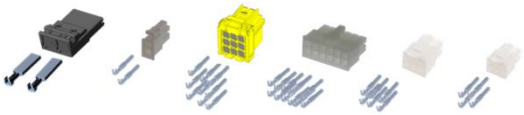
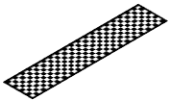
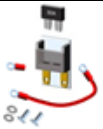
2.2. DESCRIPTION TECHNIQUE

Le kit fonctionne uniquement sur véhicules 12 volts.
La rampe EMY 1.2m est associée à un système CCS composé d'un boitier de commandes HANDY et d'un bloc de puissance 486 SPA (*12 volts uniquement*) qui est en charge :

- De la gestion électrique des alimentations (radio, …) ajoutées au véhicule de base
- Du balisage et de la signalisation lumineuse et sonore du véhicule

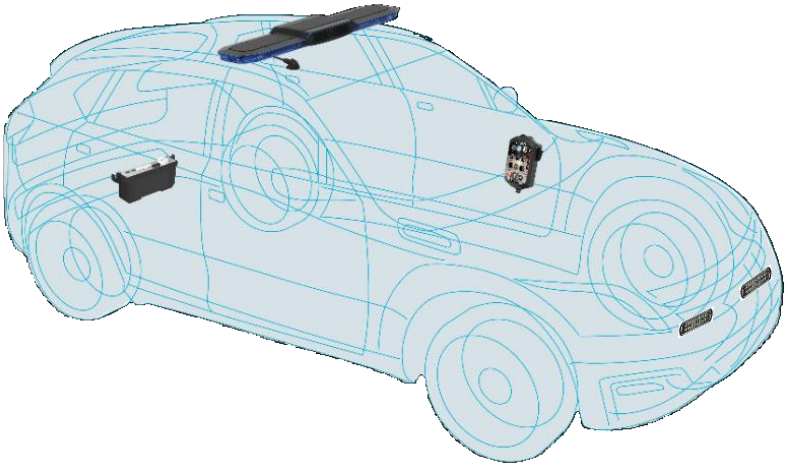


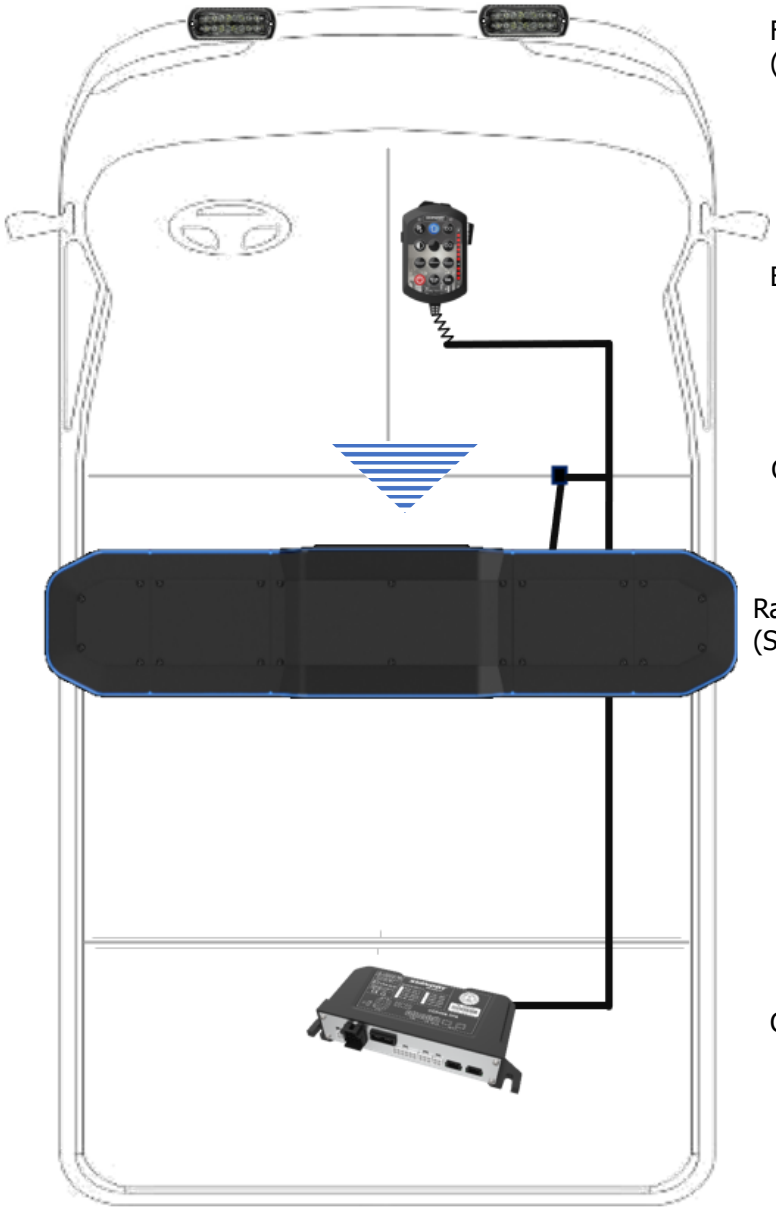
3. COMPOSITION

▪ Un boîtier de commandes HANDY (36728)	
▪ Un support HANDY pour tableau de bord (27449)	
▪ Interface tableau de bord (33289)	
▪ Un boîtier de puissance CCS 486 (36690) avec configuration 14197	
▪ Un kit de connecteurs et leurs clips. (36691)	
▪ Un bus de communication 5m. (26596)	
▪ Un double-faces de fixation (non fourni)	
▪ Rampe EMY 1,2m (36366)	
▪ Faisceau véhicule avec prise de toit (36476)	
▪ Kit Fusible (non fourni) (23956)	

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

4. IMPLANTATION DES MODULES ET CHEMINEMENT DES FAISCEAUX*





Feux de pénétration
(non fournis)

Boitier de commandes HANDY

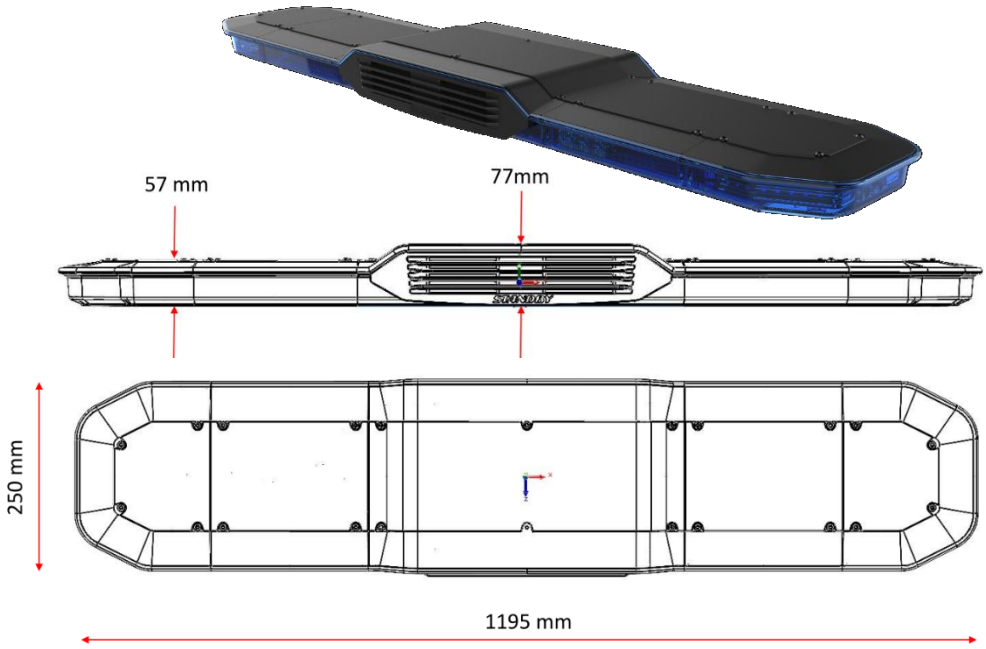
Connecteur de toit

Rampe EMY
(Sortie haut-parleur vers l'avant)

CCS 486 SPA

5. RAMPE EMY 1.2m

Poids : 8kg



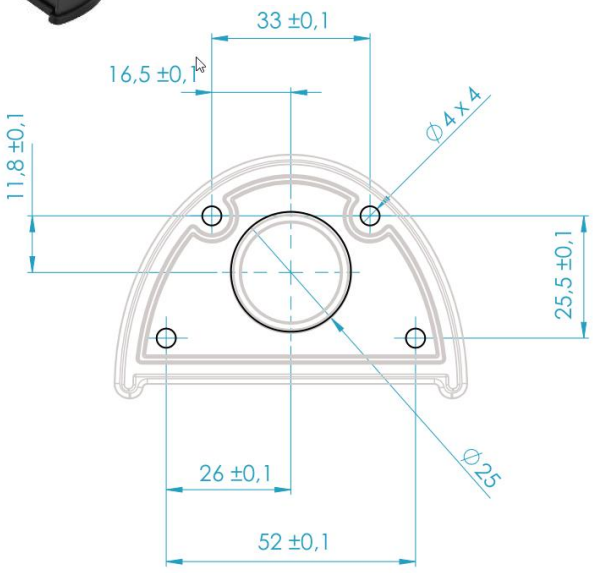
Composition de la rampe :

- 4 corner bleus classe 2 (feux d'angle) & 4 feux de renfort avant
- 1 x HP-60W & pavillon trompe intégrés
- 5 feux de balisage et d'alerte orange
- 2 projecteurs (droite & gauche)

Connecteurs de toit (13 points) :



Gabarit de perçage de l'embase (mm) :



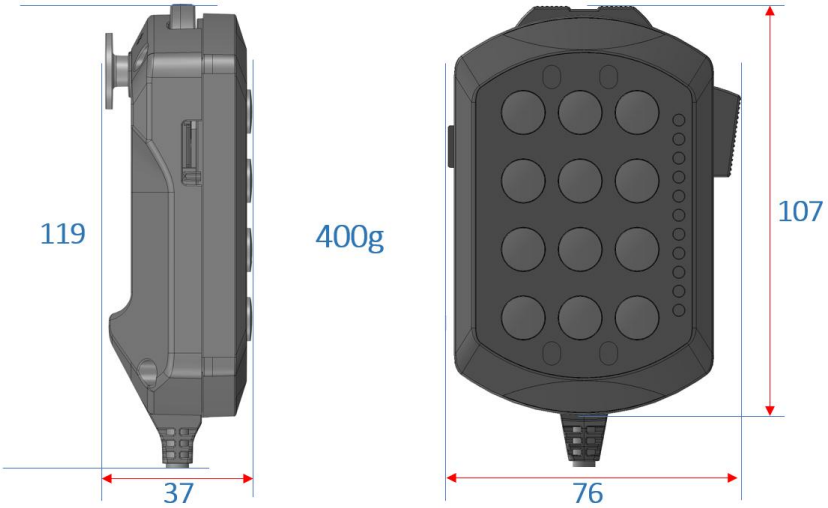
Couple de serrage des vis (x4) des fixations de l'embase sur le toit : 3 N.m max

POUR L'INSTALLATION MECANIQUESUR LE VEHICULE
SE REFERER A LA DOCUMENTATION DES FIXATIONS

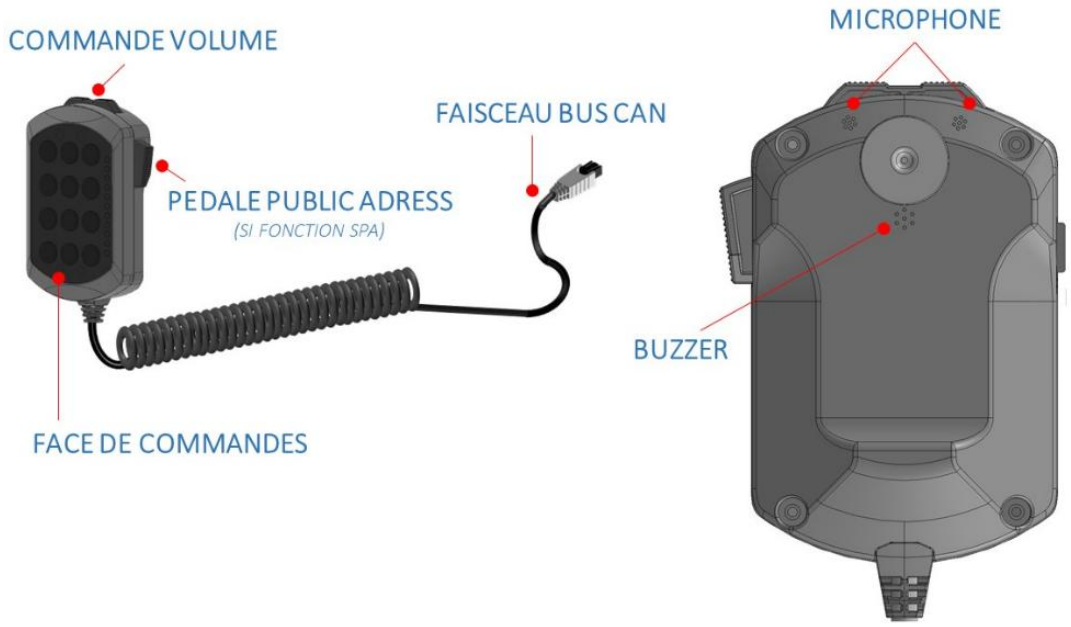
Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

6. BOITIER DE COMMANDES HANDY

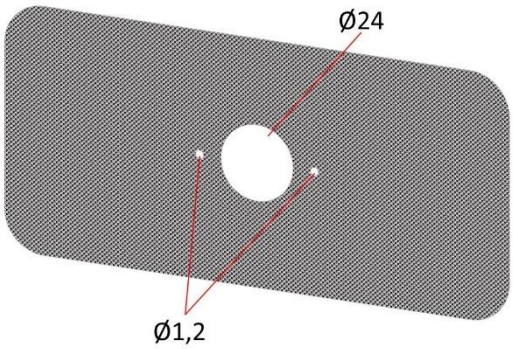
Le boitier de commande Handy CAN est une interface de contrôle/commande qui permet de piloter les différents blocs et interfaces présents sur le réseau CAN Standby.

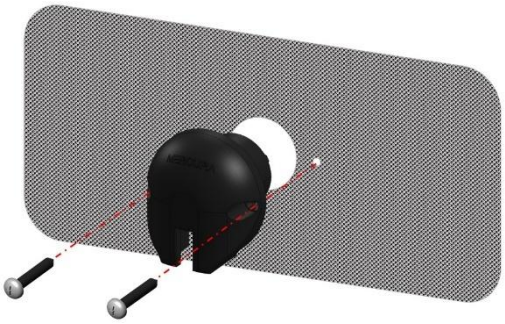


- Alimentation 12 V via BUS CAN
- Consommation minimum 40 mA
- Consommation maximum : 160 mA
- Température de fonctionnement de -40°C à +85°C
- Homologation R10 N° "E2*10R03*11026
- CISPR25 (2008) : CLASSE 5 en rayonné ; CLASSE 5 en conduction
- IP42 selon NF EN 60529
- IK08 selon NF EN 50102



- Marquage « E » Règlement R10 n° "E2*10R03*11026
- CISPR25 (2008) : classe 5 en rayonné ; classe 5 en conduit



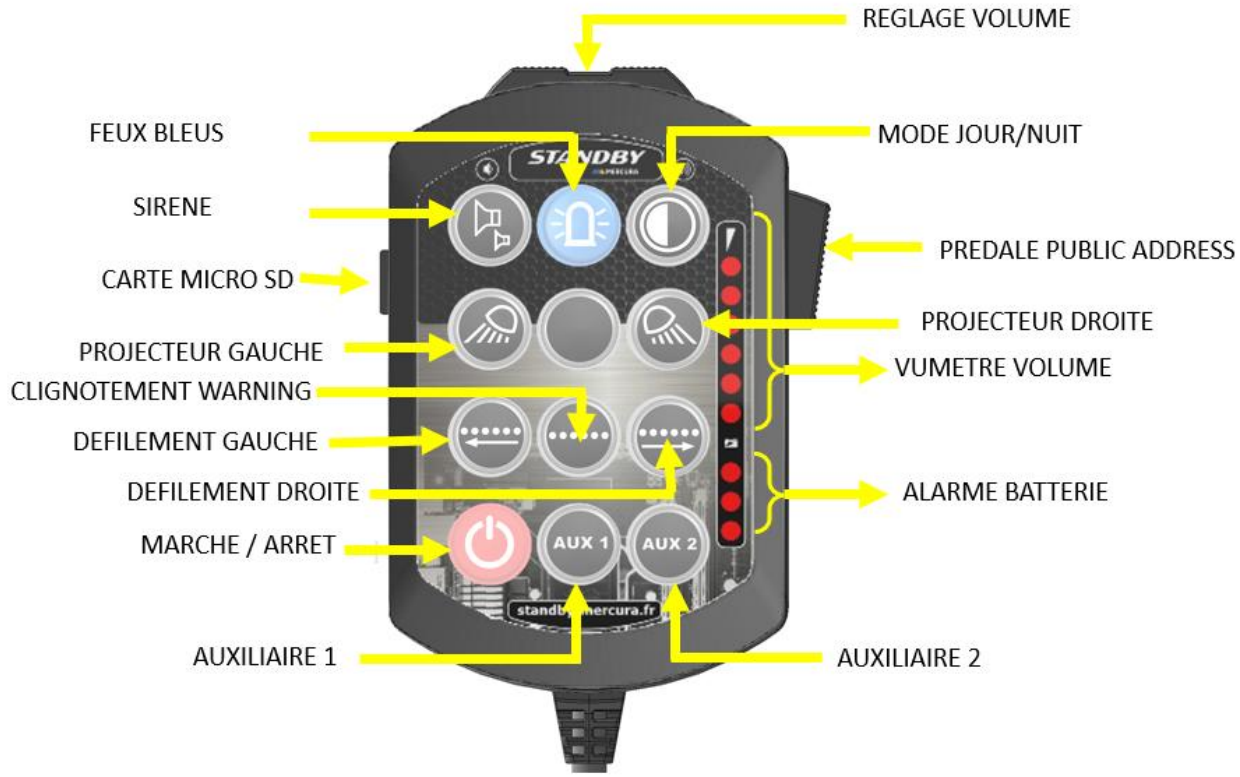




Faisceau BUS CAN
5m vers module
CCS 486 SPA



7. FONCTIONNEMENT DU BOITIER DE COMMANDE



8. BOITIER DE PUISSANCE CCS 486 SPA

8.1. CARACTERISTIQUES

Le bloc 486 SPA assure la fonction de sirène), Public Address (PA) et dispose de sorties de puissance (15A, 3A, 1A).

ATTENTION

Selon la configuration, le bloc 486 SPA est paramétré pour un haut-parleur d'une puissance définie.
Ne jamais changer de haut-parleur par un haut-parleur de puissance différente car il y a risque de détérioration de l'installation.

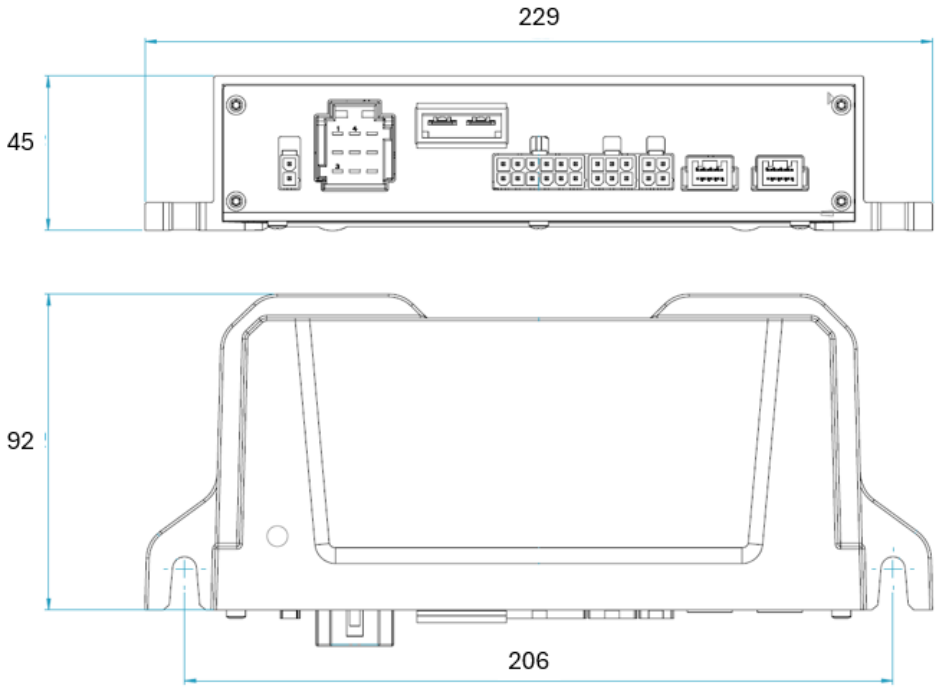
Il dispose d'une sortie régulée (12,5V) et filtrée pour l'alimentation des radios ou autres équipements sensibles aux microcoupures et variations de la tension batterie notamment pendant la phase de démarrage véhicule (suppression des risques de reset radio).

Toutes les sorties sont protégées contre les courts-circuits.

Le bloc s'auto-protège en cas de fonctionnement prolongé de la sirène à une T° ambiante très élevée (ex : +85° ambiant)

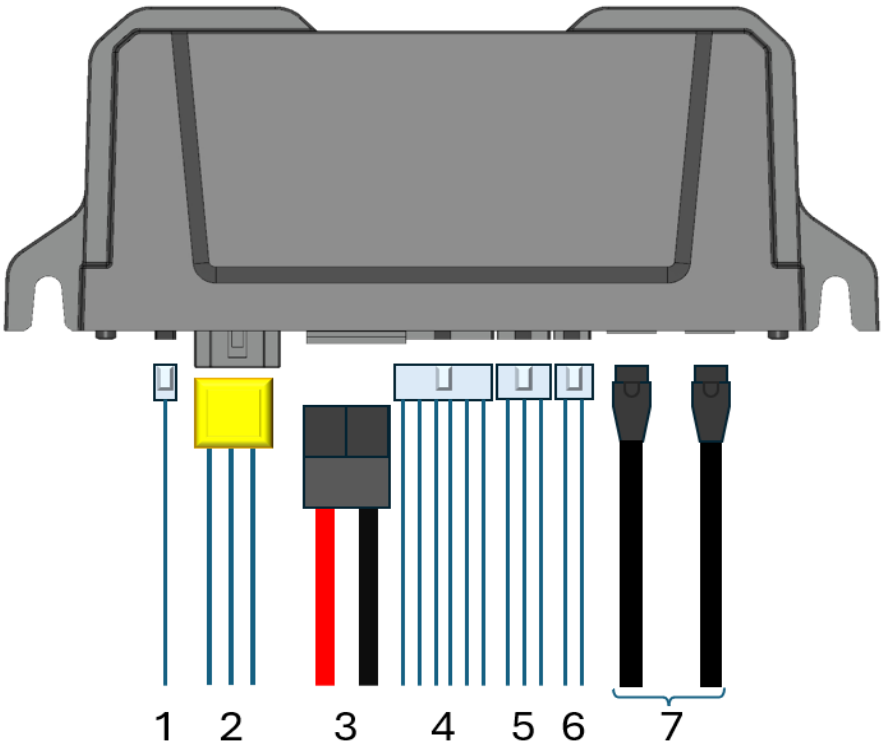
- Mode dégradé : T° interne >95° --> sirène passe au niveau nuit standard
- Reset mode dégradé : T° interne <75° ou OFF/ON SPA

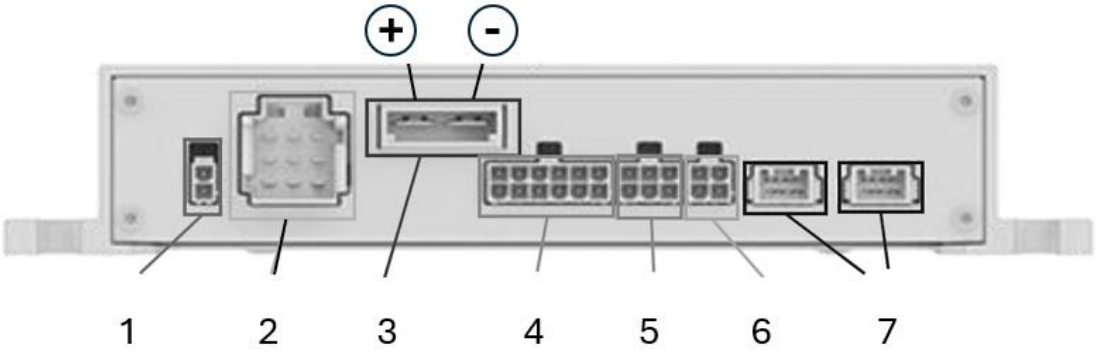
Le bloc est protégé contre les inversions de polarité.



- Alimentation sur réseau batterie **12v uniquement**
- Consommation minimum 90 mA
- Charge maximum avec boitier standard : 80a
- Température de fonctionnement de -40°c à +85°c
- Homologation CEM : r10 n° *e2 10Rxx*11026*

8.2. IDENTIFICATION DES CONNECTEURS



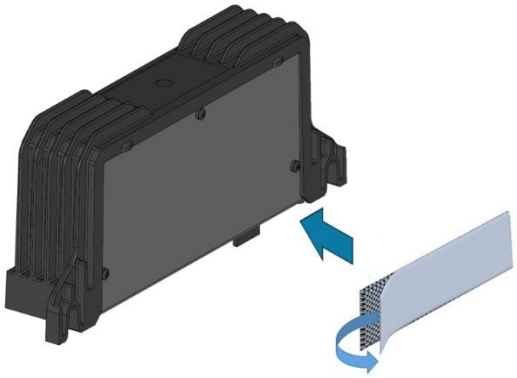


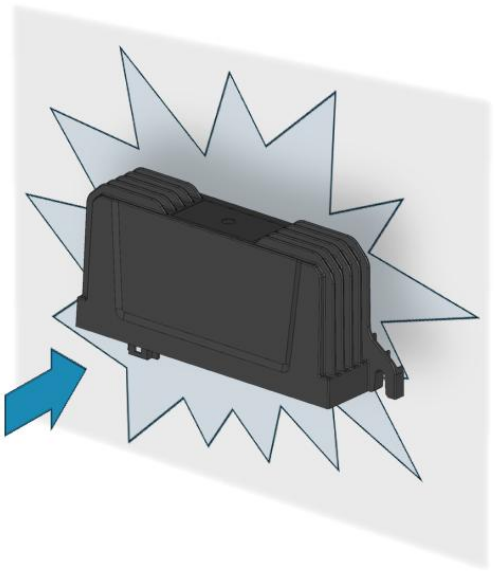
1. Connecteur Minifit 2 points (Sortie haut-parleur)
2. Connecteur MCP 9 points (Sorties fortes puissances : 15A)
3. Connecteur d'alimentation
4. Connecteur Minifit 12 points (Sorties moyennes puissance : 3A)
5. Connecteur Minifit 6 points (Sorties faibles puissances : 1A +Bat ou masse)
6. Connecteur Minifit 4 points (Entrées logiques au +Bat ou masse & fonction réveil)
7. Embase bus CAN (x2) – Les 2 embases sont identiques et peuvent être branchées peu importe le sens.

!

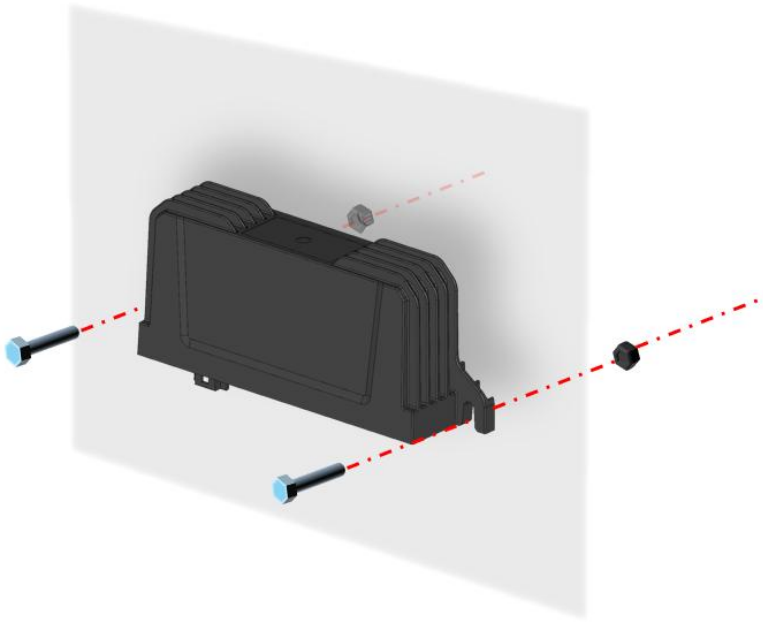
INSTALLATION UNIQUEMENT A L'INTERIEUR DU VEHICULE

8.3. INSTALLATION METHODE N°1 : BANDE DOUBLE-FACES





8.4. INSTALLATION METHODE N°2 : PAR VISSAGE

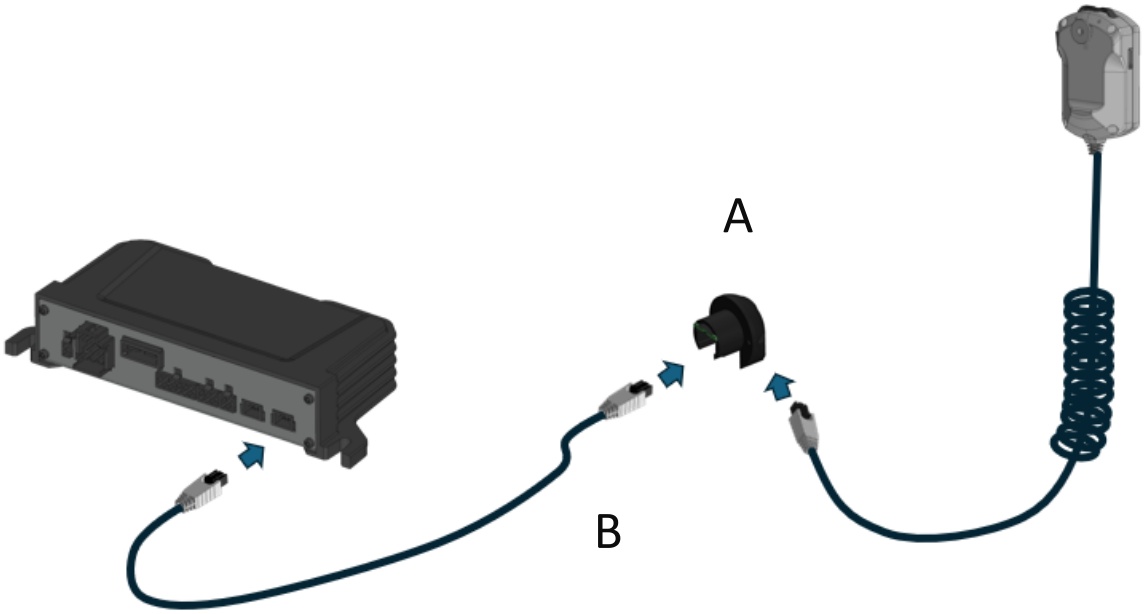


Ø7 Maximum

!
VISSERIE NON FOURNIE A ADAPTER SELON LA NATURE DU SUPPORT A L'INTERIEUR DU VEHICULE.

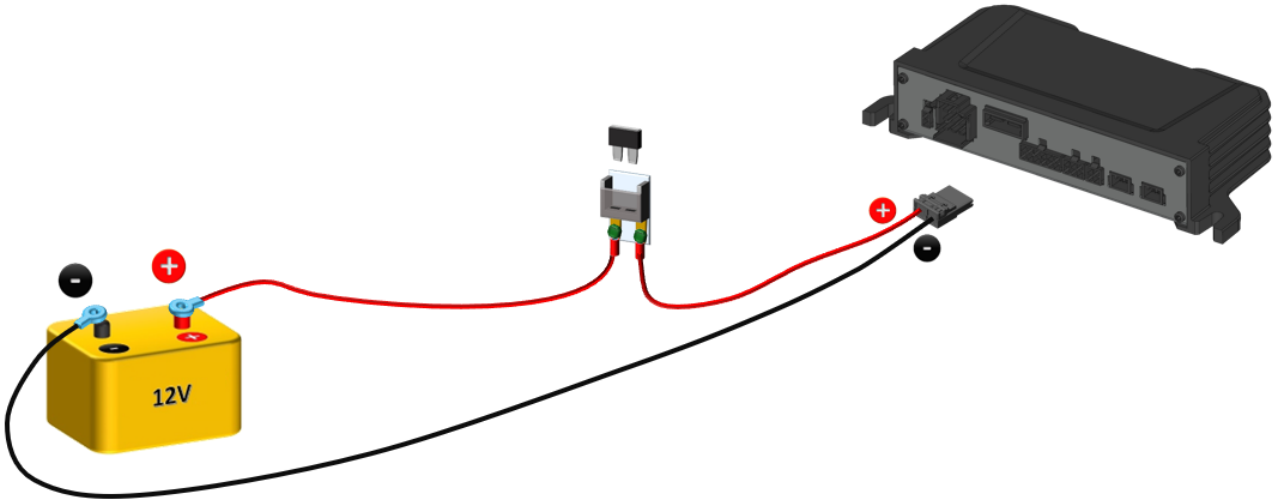
9. SCHEMAS DE CABLAGE

9.1. RESAU CAN



A. Interface tableau de bord
B. Faisceau BUS CAN 5m

9.2. IMENTATION

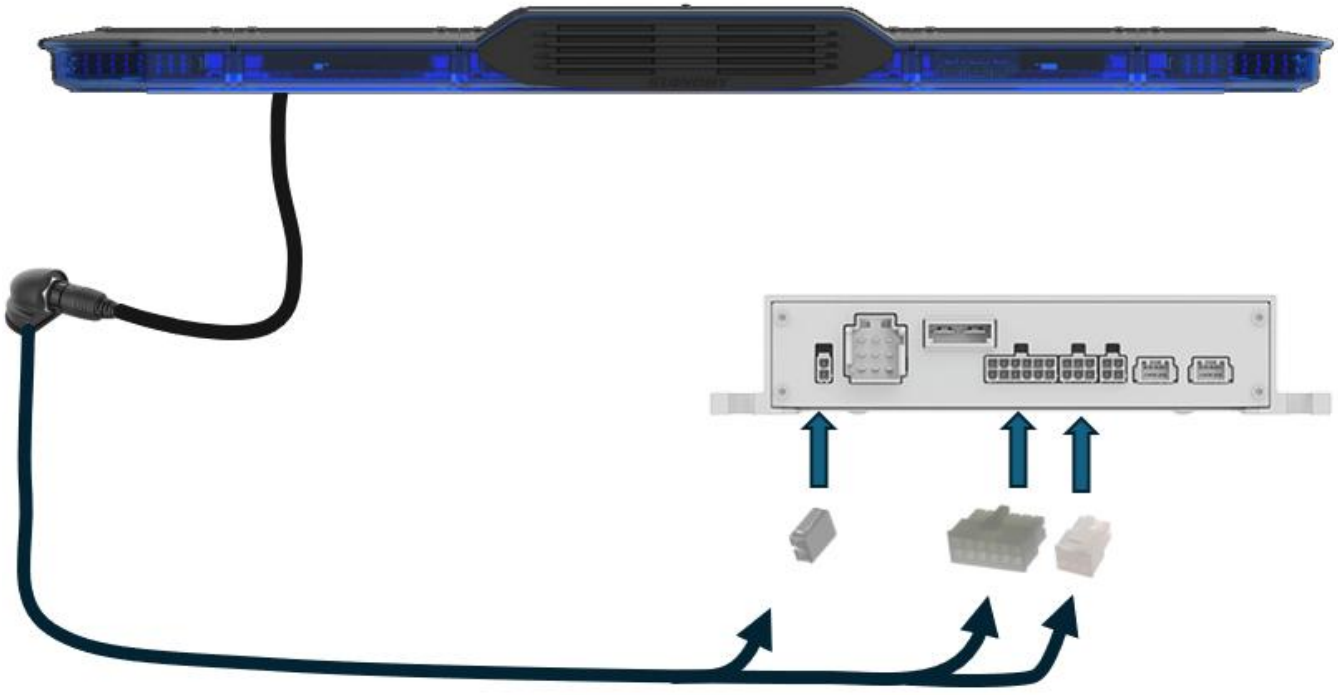


Le fusible a une valeur de 30A.

NOTE : L'alimentation du boitier de commandes s'effectue via le faisceau BUS CAN

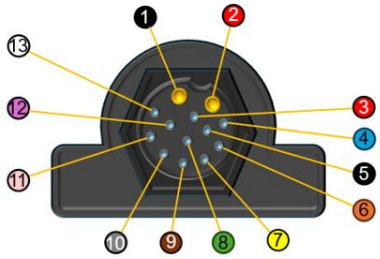
9.3. CONNEXION DE LA RAMPE

9.3.1. APERÇU GENERAL



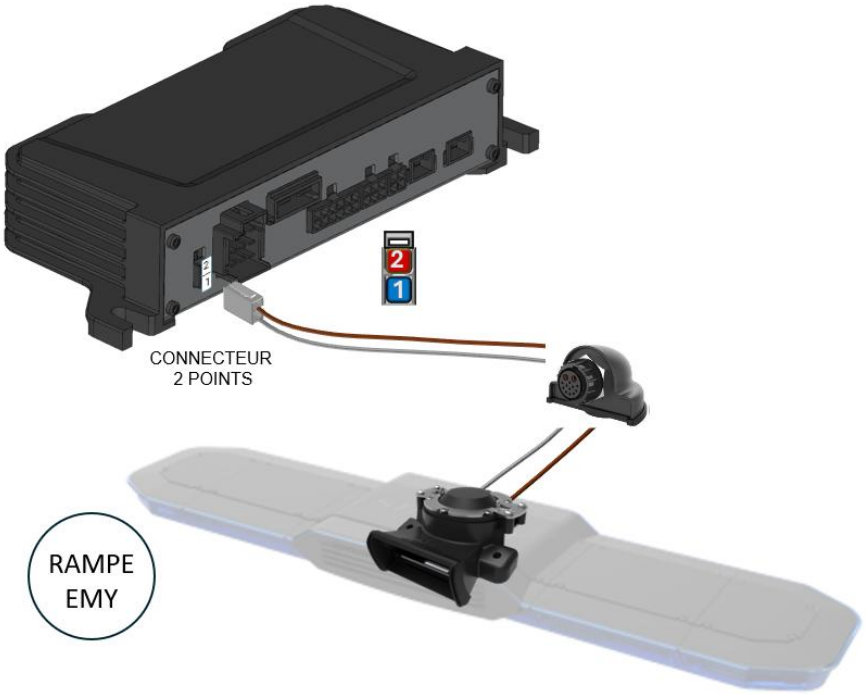
9.3.2. BROCHES CONNECTEUR DE TOIT ET COULEURS DE FILS





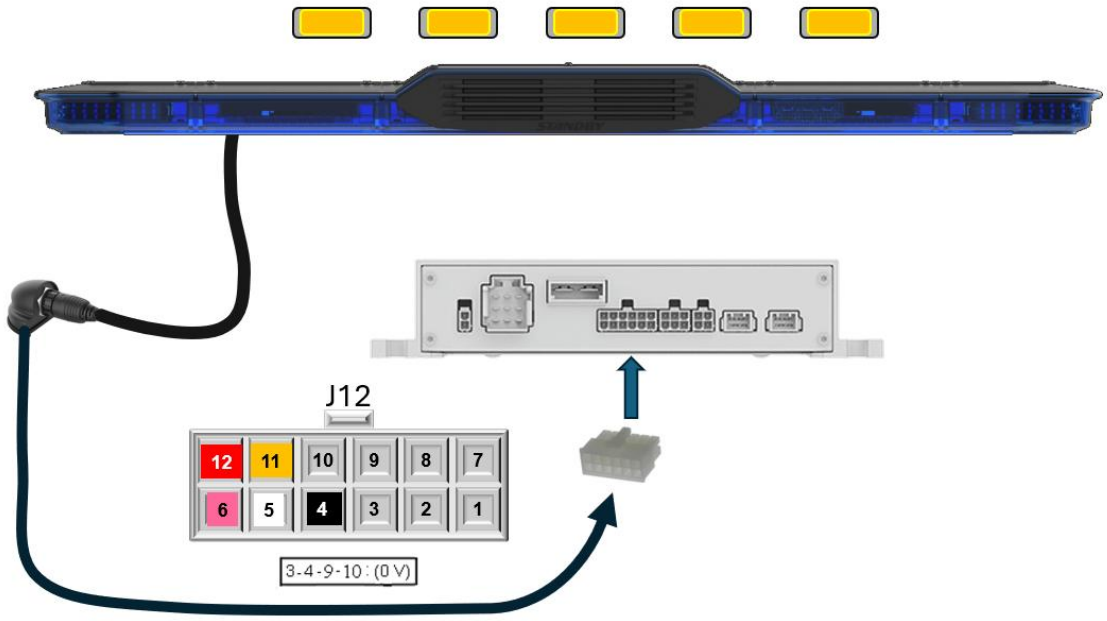
	Couleur Section	Affectation
1	Noir 1.31mm²	Masse Fx bleus & projecteurs
2	Rouge 1.31mm²	Projecteurs Gauche
3	Rouge 0.2mm²	Commande Orange
4	Bleu 0.2mm²	Feu balisage N°3
5	Noir 0.2mm²	Feu balisage N°1
6	Orange 0.2mm²	Projecteur Droite
7	Jaune 0.2mm²	Feu balisage N°5
8	Vert 0.2mm²	Feu balisage N°2
9	Marron 0.52mm²	HP1
10	Gris 0.52mm²	HP2
11	Rose 0.52mm²	Feux bleus corner gauche
12	Violet 0.2mm²	Feu de balisage N°4
13	Blanc 0.52mm²	Feux bleus corner droite

9.3.3. CONNEXION HAUT-PARLEUR RAMPE EMY



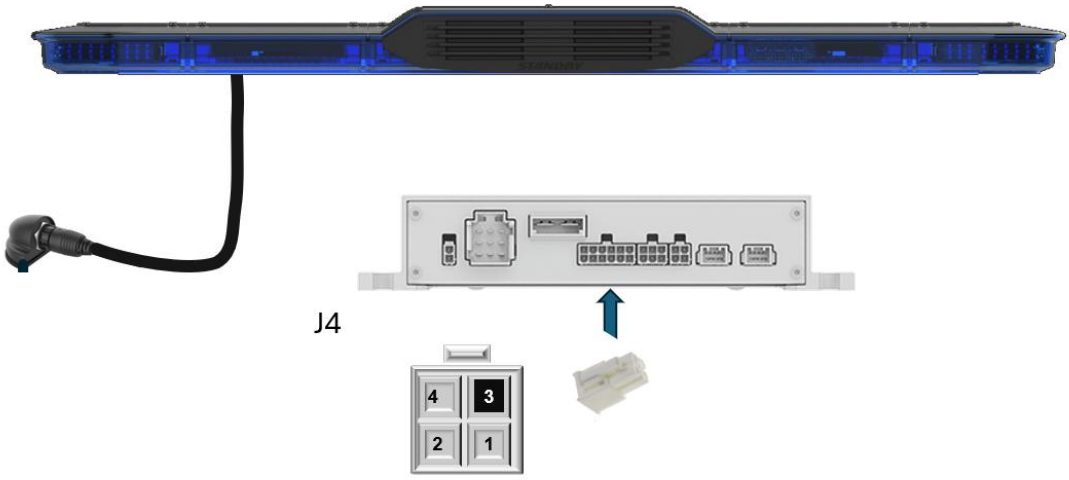
- Broche n°1 : Fil gris 0.52mm²
- Broche n°2 : Fil marron 0.52mm²

9.3.4. CONNEXIONS FEUX BLEUS ET DES PROJECTEURS GAUCHE & DROITE



J12

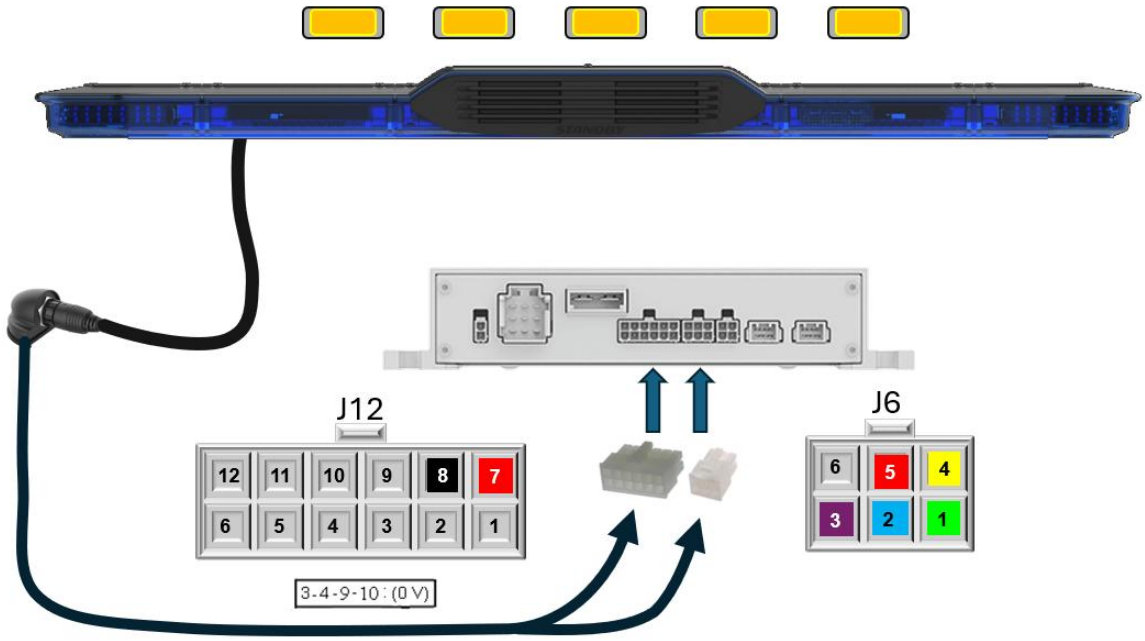
- Broche n°4 : Fil NOIR 1.31mm² - Masse feux bleus & projecteurs
- Broche n°5 : Fil BLANC 0.52mm² - Feux bleus corner droite
- Broche n°6 : Fil ROSE 0.52mm² - Feux bleus corner gauche
- Broche n°11 : Fil ORANGE 0.2mm² - Projecteur droite
- Broche n°12 : Fil ROUGE 1.31mm² - Projecteur gauche



J4

- Broche n°3 : Fil NOIR - Masse hayon (hayon ouvert) à câble sur l'entrée 3 (fil non fourni)

9.3.1. CONNEXIONS FEUX DE BALISAGE ET D'ALERTE



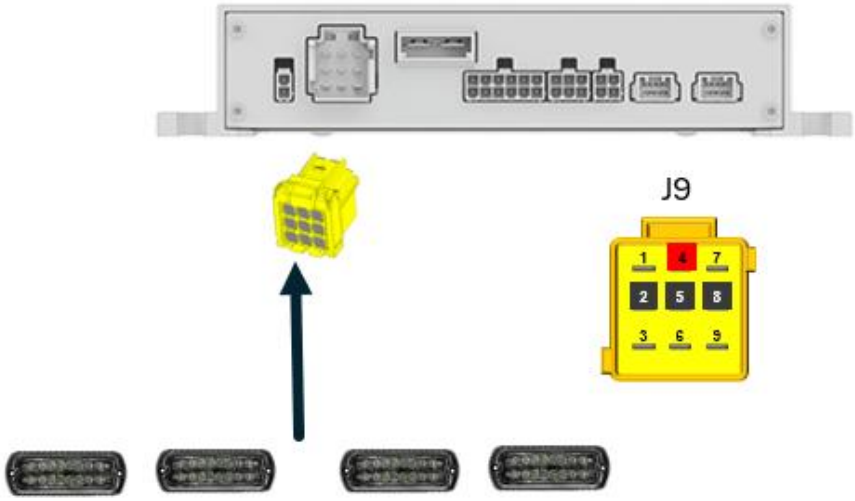
J12

- Broche n°8 : Fil NOIR 0.2mm² - Feu de balisage n°1
- Broche n°7 : Fil A RAJOUTER – Hayon (+)

J6

- Broche n°1 : Fil VERT 0.2mm² - Feu de balisage n°2
- Broche n°2 : Fil BLEU 0.2mm² - Feu de balisage n°3
- Broche n°3 : Fil VIOLET 0.2mm² - Feu de balisage n°4
- Broche n°4 : Fil JAUNE 0.2mm² - Feu de balisage n°5
- Broche n°5 : Fil ROUGE 0.2mm² - Commande orange

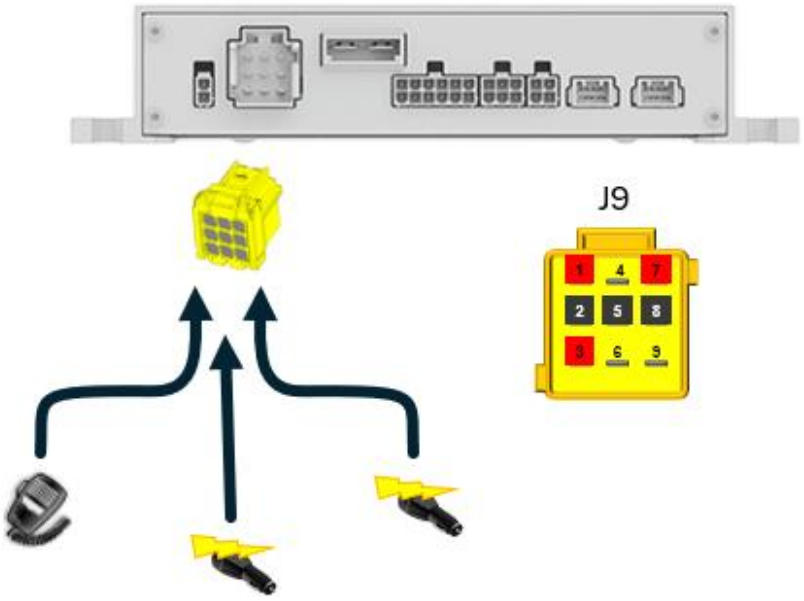
9.3.2. CONNEXION FEUX DE PENETRATION



J9

- Broche n°4 : feux de pénétration

9.3.3. ALIMENTATIONS RADIO ET AUXILIAIRES



J9

- Broche n°1 : « + » Alimentation AUX 1
- Broche n°2 : « - » Masse
- Broche n°3 : « + » Alimentation RADIO
- Broche n°5 : « - » Masse
- Broche n°7 : « + » Alimentation AUX 2
- Broche n°8 : « - » Masse

SERVICE CLIENTS

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-FRANCE est à votre disposition :

- Site Internet : https://standbygroup.com/fr rubrique Support
- Email : support-fr@standbygroup.com
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.

Siège social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur- 41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR
Tel : 02 54 57 52 52 – Fax 02 54 56 80 00
SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040